

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 229

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer l'alinéa 284.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La coopération avec des partenaires européens ne doit pas être forcée par des objectifs ; c'est au nom du pragmatisme que la France doit développer des programmes conjoints et non au nom d'une idéologie.

Les difficultés rencontrées avec le programme européen A400M, programme reposant sur ce type de coopération forcée, doit nous inviter à la plus grande prudence.